

Un nouveau toit pour les sourds-aveugles

MONTHEY

Unique en Suisse romande, le centre d'hébergement des Marmettes double sa capacité d'accueil. Fin du chantier l'été prochain, mais 3 millions de francs restent à trouver.

Dans cette ville où une grue surgit presque à tous les coins de rue, ce n'est pas un chantier tout à fait comme les autres. Un lieu de vie qui s'agrandit, un espace adapté à des personnes lourdement handicapées, qui en ont cruellement besoin. La Fondation romande en faveur des personnes sourdes-aveugles (FRSA), née il y a dix ans, pourra offrir à Monthey, dès l'été 2010, 24 places d'accueil au lieu de douze actuellement. Avec un encadrement psycho-éducatif renforcé (24 postes, contre dix-neuf aujourd'hui).

Françoise Gay-Truffer, directrice du centre des Marmettes, rappelle non sans fierté que



Olivier Thétaz et Françoise Gay-Truffer, président et directrice de la Fondation romande en faveur des personnes sourdes-aveugles.

cette structure d'hébergement est unique en Suisse romande. Les travaux d'extension, en cours depuis une année, coûteront 11 millions de francs. Huit proviennent de la Confédération, des cantons, de la Loterie Romande et de divers bienfaiteurs, souvent anonymes. Reste

à trouver 3 millions de francs pour boucler le budget. La directrice ne s'en inquiète pas: «Nous avons des donateurs réguliers et nous en cherchons d'autres. Si cela ne suffit pas, nous recourrons à un emprunt.» L'optimisme et la joie étaient donc de mise, hier, à

l'occasion du bouquet de chantier marquant la fin du gros œuvre. Un grand jour pour les résidents, qui découvraient les lieux pour la toute première fois. Agés de 17 à 65 ans, ils souffrent soit du double handicap – surdité et cécité –, soit de surdité et d'un handicap associé, comme l'autisme.

Appartements protégés

Le nouveau bâtiment, largement vitré, porte la griffe du bureau lausannois Pont 12. «Sa couleur rose en fera un édifice emblématique à l'entrée de la ville», promet Olivier Thétaz, président de la FRSA. Outre les nouveaux logements de la fondation, il abritera douze appartements destinés à la location. Par ailleurs, un étage sera loué au CMS de Monthey, qui y gèrera six logements – studios et deux-pièces – avec encadrement médico-social. «Une première dans le Chablais valaisan», relève Olivier Thétaz.

PATRICK MONAY